

C0062**2 JOURS****GESTION, FINANCE ET FISCALITÉ** COMPTABILITÉ

LES SPÉCIFICITÉS COMPTABLES DE LA GESTION LOCATIVE

ENJEUX

Cœur de métier des organismes de logement social, la gestion locative et sa comptabilité comportent de nombreuses difficultés et subissent régulièrement des évolutions importantes. La comptabilité de la gestion locative impose une bonne maîtrise des règles d'enregistrement. Au-delà de la simple saisie des opérations, c'est la qualité des états de synthèse et leur interprétation qui sont en jeu.

PUBLIC

Comptable confirmé et encadrement des services comptables et financiers.

OBJECTIFS

- › identifier les principaux comptes de la gestion locative
- › analyser les difficultés comptables pour fiabiliser la saisie et l'imputation correcte des pièces comptables
- › résoudre les problèmes pratiques liés à la comptabilité des loyers, de l'ensemble des charges et des opérations d'inventaire
- › identifier les conséquences comptables de la phase contentieuse
- › évaluer les particularités de la régularisation annuelle des charges.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés didactiques illustrés par des exemples..

PRÉ-REQUIS

Comptabilité générale - Niveau 2 : investissements et clôture des comptes (C0060) ou niveau équivalent.

ANIMATION

Stéphane ARNOLD, Intervenant en gestion comptable, financière, prévisionnelle et budgétaire.

DATES CLASSE VIRTUELLE

22 et 23 mai 2024

2 et 3 octobre 2025

4 et 5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **De la signature du bail au quittancement**
 - › le bail et les obligations réciproques
 - › l'analyse de la formation du loyer
 - › le dépôt de garantie
 - › l'enregistrement de l'avis d'échéance : loyer de base, APL, provisions de charges, régularisation annuelle des charges récupérables, incidence de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS)
 - › les différentes formes de règlement
 - › le supplément de loyer de solidarité (SLS)
- **Les écritures comptables en phase contentieuse**
 - › les rejets de règlements
 - › la provision pour créances douteuses : calcul, constitution et reprise
 - › les admissions en non-valeur
- **La fin du contrat**
 - › le décompte définitif
- **La gestion des immeubles en période locative**
 - › les écritures comptables relatives : aux principaux contrats, à l'entretien courant, aux réparations locatives, aux sinistres.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr